

EQUIPEMENT : l'imbroglie continue sur le lieu d'implantation de la piscine intercommunale

Les élus ne sont toujours pas parvenus à se mettre d'accord sur le lieu d'implantation de la future piscine intercommunale de Senlis, une partie d'entre eux privilégiant la [COMMUNE DE SENLIS](#) / **T** : 03.21.04.46.68 en elle-même, d'autres souhaitant l'implanter sur le site de Chamant. Les partisans de l'installation à Senlis déplorent des frais de transports supplémentaires pour se rendre à Chamant, de l'ordre de 22 000 euros pour le transport scolaire, et une pétition en ligne réclame également l'implantation de la piscine à Senlis. Le choix définitif sera fait avant la fin de l'année.